



Date de la convocation	23/06/2021	Séance ouverte à	20h30	Conseillers en exercice	15
Présents	Henri BONNEFOY, Maire Elizabeth SIGNORET, Frédéric PASTEL, Agnès AUBERT, Serge CAPDEGELLE, Adjoint Michelle FRANCOIS, Franck FIRMANN, Pierre LOUIS, Jean-Claude BARBAN, et Vincent MAUREL.				
Absent(es) excusé(es)	Sandrine MATT, Marie-Jeanne SUZZONI, Hélène MORRONE, Sandrine ICARD, Jacky DELORME				
Absents(es)					
Pouvoirs	Marie-Jeanne SUZZONI à Agnès AUBERT, Hélène MORRONE à Michelle FRANCOIS, Sandrine MATT à Vincent MAUREL et Sandrine ICARD à Elizabeth SIGNORET				
Secrétaire de séance	Michelle FRANCOIS				

Ordre du jour :

- Approbation du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 Avril 2021
- Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui est accordée par le Conseil Municipal
- 1- Travaux en régie : coût horaire
- 2- Décision modificative n°1 : acquisition immobilière et travaux
- 3- Décision modificative n°2 : vente d'un bien figurant à l'actif en investissement
- 4- Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2020/22
- 5- Motion de soutien au réacteur européen à eau pressurisée (EPR) – Tricastin
- 6- Versement d'une subvention exceptionnelle à l'APE « Les Amis de l'Ecole Laïque »
- 7- Questions diverses

- **Approbation du Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 avril 2021**

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

- **Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui est accordée par le Conseil Municipal**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les décisions :

22/04/21	Décision N°	2021-28	Déclencheur manuel et batteries de l'alarme incendie -ASPA	1 022.16€ TTC	Altraix Aix-En-Provence (13)
23/04/21	Décision N°	2021-29	Programme AD'AP : doubles portes alvéolaires à l'école (salle de repos instituteurs)	468.38€ TTC	Menuiserie Gaillard Sault (84)
23/04/21	Décision N°	2021-30	5 panneaux pour affichage électoral	768.00€ TTC	Sedi Uzes (30)
23/04/21	Décision N°	2021-31	4 cloisons de protection émargement et 2 protections urne	554.84€ TTC	Rolleco Tourcoing (59)
10/05/21	Décision N°	2021-32	Rénovation logement ancienne pharmacie : fenêtres, volet roulant	6 677.95€ TTC	Menuiserie Gaillard Sault (84)
20/05/21	Décision N°	2021-33	Remorque service technique	852.00€ TTC	SMIC Sault (84)

21/05/21	Décision N°	2021-34	Avenant n°1 au bail commercial avec la SELARL Pharmacie l'Etoile d'Albion		
01/06/21	Décision N°	2021-35	Réparation tracteur	450.72€ TTC	CLASS St Andiol en Provence (13)
14/06/21	Décision N°	2021-36	Programme AD'AP : gradins de l'école	9 852.00€ TTC	COLAS SRMV Carpentras (84)
15/06/21	Décision N°	2021-37	Contrat de nettoyage et désinfection des climatisations	1 536.00€ TTC	AVIPUR Les Angles (30)

1- Travaux en Régie : coût horaire

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des travaux réalisés avec le concours des moyens humains et techniques de la Commune peuvent être comptabilisés au titre des travaux en régie afin de restituer à la section de fonctionnement le montant des charges qu'elle a supportées au cours de l'année et ayant un caractère de travaux d'investissement.

Il en résulte une opération d'ordre comptable permettant de valoriser ces travaux en section d'investissement et de percevoir le FCTVA sur l'ensemble des travaux, exception faite des frais de personnel.

Afin de comptabiliser le coût du personnel imputable à ces travaux, il est proposé de fixer un taux moyen horaire des agents intervenants,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE :

De fixer le coût horaire moyen pour les travaux effectués en régie par les services techniques à 20,03€ comprenant salaires et charges,

D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

2- Décision modificative n°1 : acquisition immobilière et travaux

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant. Il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget concernant l'opération « Acquisition immobilière et travaux » (logement ancienne pharmacie)

Opération 153 « Acquisition immobilière et travaux » compte 2132 : + 20 000.00€

Opération 150 « Salle de sport » compte 2313 : - 20 000.00€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE la présente décision modificative.

Adopté à l'unanimité.

3- Décision modificative n°2 : vente d'un bien figurant à l'actif en investissement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant. Il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget suite à la vente d'un bien figurant à l'actif en investissement (Tableau Blanc Interactif) :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 042 – Compte 675 - « Valeurs comptables des immobilisations cédées » : + 3 975,78€

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 77 – Compte 775 - « Produits des cessions d'immobilisations » : + 1 300,00€

Chapitre 042 – Compte 7761 - « Différence sur réalisation » : + 2 675,78€

Dépenses d'investissement :

Chapitre 040 – Compte 192 - « Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations » : + 2 675,78€

Recette investissement :

Chapitre 040 – Compte 2183 - « Matériel de bureau et matériel informatique » : + 3 975,78€

Chapitre 024 - « Produits des cessions d'immobilisations » : - 1 300,00€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE la présente décision modificative.

Adopté à l'unanimité.

4- Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2020/2022

VU la délibération n°D_2020_5_5 en date du 2 octobre 2020 sollicitant une partie du CDST 2020-2022 pour un montant de 134 700€,

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de solder le CDST de 92 700€ pour les opérations suivantes (70% maximum du montant HT) :

- Eclairage public leds pour un montant de 38 399.28€ TTC : CDST 22 270.00€ de la part du Développement durable (autre subvention : néant)
- Matériel roulant – tracteur pour un montant de 66 000.00€ TTC : CDST 38 500.00€ (autre subvention : néant)
- Voirie 2022 pour un montant de 67 857.00€ TTC : CDST 31 460.00€ (autre subvention : néant)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

SOLLICITE le CDST du Département selon les opérations décrites

DECIDE d'adopter les plans de financement pour la réalisation de ces opérations

AUTORISE Monsieur le Maire a effectué toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Adopté à l'unanimité.

5- Motion de soutien au réacteur européen à eau pressurisée (EPR) - Tricastin

Cet ordre du jour n'a pas fait l'objet d'une délibération

Adopté à l'unanimité.

6- Versement d'une subvention exceptionnelle à l'APE « Les Amis de l'Ecole Laïque »

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune soutient l'action associative et elle peut verser des subventions exceptionnelles.

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle à l'APE afin de reprendre ces actions et notamment à financer un voyage scolaire.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE d'octroyer à l'APE « Les Amis de l'Ecole Laïque » une subvention exceptionnelle de 1 000.00€

Adopté à l'unanimité.

7- Modification du temps de travail entraînant une suppression de poste et création d'un nouveau poste

Monsieur informe l'assemblée qu'un poste d'adjoint territorial d'animation, à la quotité de 17/35^e a été crée par délibération du 03/08/2017 (effet au 16/08/2017). L'agent affecté sur ce poste a été chargé d'activités d'animations au sein des classes maternelles et primaires de l'école Lou Fourniguié. Le planning des activités a évolué et par délibération du 04/12/2019, ce poste a été porté à la quotité 18/35^e (effet au 01/01/2020).

L'effectif des classes a progressivement augmenté pour atteindre 79 élèves à la rentrée de septembre 2021.

Le Maire propose à l'assemblée la suppression de l'emploi d'Adjoint Territorial d'Animation à temps non complet à raison de 18heures hebdomadaires au service scolaire et la création d'un emploi d'Adjoint Territorial d'Animation à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires au service scolaire.

Considérant que cette délibération fera l'objet d'une saisine du prochain Comité Technique,

Le conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE

D'ADOPTER la proposition du Maire,

D'INFORMER l'agent affecté sur cet emploi que la quotité de travail peut être amenée à varier notamment à la baisse, en fonction du nombre d'enfants scolarisés aux prochaines rentrées scolaires. Cet emploi pourra être ramené à la quotité 18/35^e sur délibération et par saisine du CT si l'effectif revenait à la situation de septembre 2019 soit environ 60 élèves.

Adopté à l'unanimité.

8 – Questions diverses

- Monsieur le Maire informe qu'un comité de soutien a été créé pour soutenir la candidature du Tricastin. Le Tricastin apparaît être en bonne position parmi les sites nucléaires susceptibles d'être retenu pour accueillir deux futurs réacteurs de dernière génération. Il précise que ce comité a mis en place une adresse mail : ouialepr@cdsp.fr et une page facebook @ouialeprTricastin.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée que la EARL Massicault souhaite acquérir la parcelle L 192 appartenant à la commune. Ce point sera traité lors d'un prochain conseil municipal.
- Lors du passage de la commission de sécurité à l'ASPA, Monsieur le Maire précise que celle-ci a demandé d'installer une alarme répétitive, d'effectuer des déplacements de prises électriques ainsi que d'installer une porte coupe-feu afin d'être en conformité.
- Monsieur le Maire indique que le permis d'aménager concernant la parcelle R 671 a été déposé. Un permis de construire devrait également être déposé pour la parcelle R 684.
- A ce jour, Monsieur le Maire rend compte que le médecin n'a toujours pas rendu sa décision concernant son installation sur la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Fait à Saint Christol, le 05/07/2021

Henri BONNEFOY,
Maire de Saint Christol,



Mme Michelle FRANCOIS,
Le Secrétaire de Séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.